



ÉCHO DE LA CSSCT :

3^{ème} Trimestre 2023

Sommaire :

- **DUER**
- **Fonctionnement des instances**
- **Reclassements**
- **Sanitaires Bât AD**
- **Chariots élévateurs**
- **Patrimoine**

Contact

CFE-CGC RENAULT SANDOUVILLE
API : LHA OP 841
Tél : 01 76 82 18 53 – 01 76 82 16 00
Mail : cfe-cgc.sandouville@outlook.fr

LA CSSCT

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail est une instance obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés.

Quelles sont les missions principales de la CSSCT ?

- Déterminer l'ordre du jour des réunions de la CSSCT.
- Etudier le programme de prévention des risques professionnels.
- Analyser les risques professionnels et suivre les mises à jour du DUER.
- Proposer une action de prévention sur les questions du harcèlement et agissements sexistes.
- Etudier les dossiers de reclassements.



➤ Evolution du DUER (Document Unique de l'Evaluation des risques)

La direction a informé les membres de la CSSCT de la modification du DUER pour donner suite à leurs remarques, concernant la cotation du plan de circulation à la CSSCT de juin 2023.

Ainsi la cotation du risque sur les départements montage et logistique RDC est donc passé de B à C.

| Situation | Probabilité Incident mineur | Probabilité Incident grave | Classification | Actions |
|---|-----------------------------|----------------------------|----------------|------------------|
| Maîtrisée avec des moyens adaptés et correctement mis en œuvre | TRES FAIBLE | | A | LONG TERME |
| Maîtrisée avec des moyens adaptés qui nécessitent un contrôle régulier | FAIBLE | TRES FAIBLE | B | MOYEN TERME |
| Maîtrisée avec des moyens adaptés qui nécessitent une vigilance renforcée | NON NEGLIGEABLE | FAIBLE | C | COURT TERME |
| Partiellement maîtrisée | NON NEGLIGEABLE | NON NEGLIGEABLE | D | TRES COURT TERME |
| Non maîtrisée | REELLE | REELLE | E | IMMEDIATE |



La CFE-CGC se réjouit que l'avis unanime des membres de la CSSCT ait permis de réviser plus sévèrement la cotation du plan de circulation sur le RDC du Bât C.

➤ Fonctionnement des instances

De nombreuses questions ont été posées sur :

- Les assistances en tôlerie inutilisables, les infiltrations d'eau dans un local de soudage, les changements de préhenseurs en emboutissage, le manque de chaussures hautes pour les peintres en cabine...



Ces questions démontrent que nos instances fonctionnent mal et la CFE-CGC réclame l'ajout systématique d'un point de questions diverses sur l'ordre du jour de l'ensemble des COM PROX.

➤ Bilan des reclassements à la suite d'inaptitudes.

La direction a présenté le bilan des dossiers de reclassement.

- 31 dossiers de salariés traités au total depuis 2020.
- 3 dossiers en cours.
- 2 dossiers compliqués.
- 24 dossiers RAS.
- 1 dossier en cours ou en attente de validation finale.
- 4 dossiers avec licenciement pour impossibilité de reclassement.



La CFE-CGC constate que 27 dossiers ont permis aux salariés de retrouver une activité professionnelle mais s'oppose aux licenciements !!

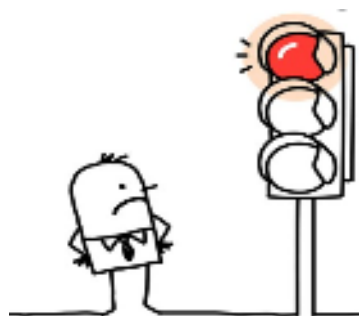
➤ Sanitaires Bâtiment AD.

Le président de la CSSCT a fait un point sur l'état des sanitaires du bâtiment AD.

Le bâtiment AD est constitué de quatre étages avec un bloc sanitaire par niveau.

- Niveau 0 : Etat OK
- Niveau 1 : Etat OK (colonne d'évacuation verticale refaite à cause de la restriction de diamètre par encrassement).
- Niveau 2 : Etat OK (nouvelle tuyauterie mise en place en shunt sur l'évacuation des urinoirs).
- Niveau 3 : Etat KO sur évacuation urinoirs (débouchages chimiques et mécaniques KO).

Action : Mise en place d'une nouvelle tuyauterie en shunt (commande en cours).



La CFE-CGC fait un constat différent. L'ensemble des sanitaires ne fonctionnent pas et cela dure depuis le regroupement des services sur ce bâtiment en juin 2022. La CFE-CGC continue de revendiquer la mise en conformité des quatre blocs sanitaires et demande que cette question soit remise à l'ordre du jour de la CSSCT de décembre après une réelle prise en compte du sujet !!

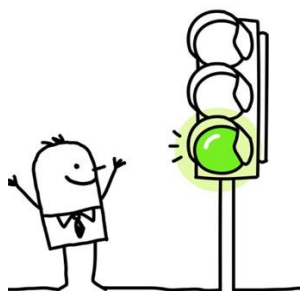


➤ Chariots élévateurs.

La direction a annoncé un renouvellement du parc engins à compter de novembre 2023 et ce jusqu'à juin 2024.

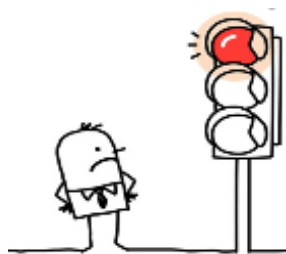
Il est prévu d'équiper tous les cars à fourches de sièges rotatifs avec cabine fermée.

La CFE-CGC salue cette annonce car elle devrait permettre d'améliorer les conditions de travail des caristes notamment sur l'ergonomie de conduite en marche arrière



➤ Patrimoine de l'usine.

À la suite d'une remarque des élus sur l'état de la toiture du bâtiment de l'emboutissage, la direction a répondu que plusieurs dizaines de milliers d'euros étaient utilisés pour la réparation ou rénovation des toitures chaque année. Il a informé les élus qu'un dossier de rénovation des toitures pour 2024 serait bientôt déposé.



Malgré les propos tenus par la direction, les élus CFE-CGC constatent que plusieurs bâtiments ne sont pas encore étanches.

Cette situation est inacceptable !!!

La CFE-CGC souligne le manque d'investissement dans le patrimoine de l'usine depuis de nombreuses années malgré le succès commerciale du Trafic. La CFE-CGC revendique qu'une rétribution financière de la vente des terrains permette enfin de rénover notre patrimoine afin d'améliorer la qualité de vie au travail.